



Conseil d'Établissement - Séance « élections »

Mercredi 30 novembre 2016 à 20h00

Restaurant scolaire « Crock'n'Rolle »

Présents :	Autorités	Mme Clerc (Présidente)	M. Dufour (Vice-Président)	Mme Page
		Mme Schenk	Mme Subri	
	Professionnels	Mme Conne	Mme Gaggio	Mme Ganz
		Mme Scaiola	M. Blaser	
	Candidats	Liste des parents		
		Mme Aepli	Mme Andenmatten Berthoud	
		Mme Berthet	Mme Brodard	M. Courvoisier
		Mme Fischer	M. Laue	Mme Martinez
		Mme Micello Sobredo	M. Mulone	Mme Peter
		Mme Safi	Mme Ulliel	
	Excusés	Mme Boillat	Mme Caballero	M. Roch
	Absente	Mme Varlan		

Liste des associations

APERÉ – Association des Parents d'Élevés de Rolle et env.

Représentée par Mme Carpentier

Bibliothèque intercommunale scolaire et publique de Rolle et env.

Représentée par Mme Ammon

CTT R – Club de Tennis de Table de Rolle

Représentée par Mme Lebaz-Celton

EMRE – École de Musique de Rolle et Environs

Représentée par Mme Munier

Sésame

Représenté par M. Amamra

Mme Clerc, Municipale à Luins et membre du Comité de Direction de l'Association Enfance & Jeunesse, souhaite la bienvenue aux membres présents pour cette première séance du Conseil d'Établissement de la nouvelle législature. Elle annonce qu'elle va présider ces élections et fait une brève introduction.

Mme Gordon, Municipale à Perroy et Présidente du Comité de Direction d'EnJeu, se présente ensuite. Elle est ravie que cette séance se déroule dans le nouveau restaurant scolaire et en profite pour parler un peu de ce lieu qui a ouvert le 14 novembre 2016.

Mme Jorissen informe l'assemblée qu'elle est la nouvelle Directrice d'EnJeu, Association qui découle de la fusion de l'ASPAIRE (scolaire) et de l'ARAERE (accueil de jour). M. Blaser, Directeur des Écoles décrit brièvement le rôle du Conseil d'Établissement, lieu d'échange entre l'école et les différents acteurs autour.

1. Appel

Mme Boillat, Mme Caballero, ainsi que M. Roch sont excusés. La Présidente fera une présentation succincte des 3 candidats à leur place. Mme Verlan est absente.

2. Acceptation de l'ordre du jour

Mme Clerc relève que le titre de Conseil d'Établissement manque sur ce document. Aucune autre remarque n'est formulée, l'ordre du jour est donc ainsi validé.

3. Désignation, nomination

3.1. 3 membres issus du Comité de Direction EnJeu (déjà nommés)

Conformément à l'article 35, lettre a de la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire), les autorités communales ou intercommunales désignent leurs représentants. Ont été désignés : **Mme Maryline Clerc, Municipale à Luins, Mme Marinella Page, Municipale à Bursins et M. Samuel Dufour, Syndic d'Essertines-sur-Rolle.**

3.2. 2 membres issus du Conseil intercommunal d'EnJeu (déjà nommés)

Mme Viviane Subri, déléguée variable à Luins, et Mme Christine Schenk, déléguée variable à Mont-sur-Rolle.

3.3. 5 représentants des professionnels actifs au sein de l'Établissement (déjà nommés)

Conformément à l'article 35, lettre d de la LEO, les représentants des professionnels au sein du ou des établissements sont désignés selon les modalités fixées par le Département. Ont été désignés : **Mme Sophie Conne, Mme Anne Gaggio, Mme Maria Ganz et Mme Virginie Scaiola, enseignantes, ainsi que M. Philippe Blaser, Directeur des Écoles.**

3.4. 5 représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'Établissement (à nommer par les 5 membres des autorités communales)

Conformément à l'article 35, lettre c de la LEO, les représentants des milieux et des organisations concernés par la vie de l'établissement sont désignés en concertation par les représentants des autorités communales et par la direction de l'établissement. 5 associations ont fait part de leur candidature et sont désignées :

- **L'APERÉ – Association des Parents d'Élevés de Rolle et environ, représentée par Mme Carpentier**
- **La Bibliothèque intercommunale scolaire et publique de Rolle et environs, représentée par Mme Ammon (absente)**
- **Le CTT R – Club de Tennis de Table de Rolle, représentée par Mme Lebaz-Celton**
- **L'EMRE – École de Musique de Rolle et Environs, représentée par Mme Munier**
- **Le Sésame, représenté par M. Amamra**

3.5. 5 représentants des parents d'élèves fréquentant l'Établissement (à nommer par les parents présents)

Conformément à l'article 35, lettre b de la LEO, les parents d'élèves fréquentant l'établissement désignent leurs représentants. Mme Clerc explique que, comme le délai d'inscription était relativement court, toutes les candidatures ont été retenues, même celles arrivées après la date du 8 novembre 2016, soit un total de 17 inscriptions.

Elle tient à remercier tous les parents d'avoir participé aussi activement à ces élections. Elle ajoute à ce sujet que le Règlement du Conseil d'Établissement ne stipule rien concernant la représentation des parents par régions (Est-Ouest et Rolle), raison pour laquelle les 17 candidats pourront être élus indépendamment de leur lieu d'habitation. Néanmoins, elle conseille à l'assemblée de choisir au moins une personne par région.

Des bulletins sont remis à tous les parents d'élèves présents, qui peuvent voter pour leurs 5 favoris. Les membres des autorités communales feront office de scrutateurs. La Présidente laisse la parole aux candidats, pour qu'ils se présentent et expriment leur motivation pour ce rôle. Elle lit également les motivations de Mme Boillat, de Mme Caballero et de M. Roch, absents respectivement pour des raisons de déménagement, de santé et professionnelles.

Élections – 1^{er} tour

- 47 bulletins rentrés
- 2 bulletins non valables
- 45 bulletins valables

Résultats :

Seul M. Fabien Courvoisier de Perroy est désigné à la majorité absolue avec 26 voix.

Les 16 autres parents ayant obtenu des voix, ils sont donc tous réélus pour le 2^{ème} tour.

Élections – 2^{ème} tour

- 47 bulletins rentrés et valables

Résultats :

Mme Sonia Brodard de Rolle (27 voix)

Mme Elly Fischer de Perroy (22 voix)

M. Fabio Mulone de Perroy (19 voix)

M. Carsten Laue de Rolle (17 voix) égalité avec

M. Philippe Roch de Bursinel (17 voix)

Après divulgation des résultats et de l'égalité de 2 candidats, la Présidente annonce que le Règlement du Conseil intercommunal précise qu'en cas d'égalité, le sort décide. L'assemblée se manifeste et débat sur la représentativité des parents, qui selon certains est insuffisante pour Rolle, en manque à l'Ouest et en surnombre à Perroy.

Mme Clerc rappelle que, même si elle a conseillé à l'assemblée d'élire au moins 1 représentant par région, ce vote respecte le Règlement, qui ne parle pas de cette répartition. Mme Gordon ajoute que ces élections ont été effectuées de manière tout à fait démocratique et que les représentants des parents les représentent tous, quelle que soit leur région. Mme Jorissen intervient également pour rappeler que l'APERÉ fait partie des associations désignées et qu'à ce titre, elle représente également tous les parents.

La Présidente essaie de trouver un compromis en proposant que l'assemblée décide du candidat désigné, à la place du sort. M. Mulone propose également de retirer sa candidature pour laisser la place aux 2 candidats à égalité. L'assemblée refuse ces 2 propositions.

M. Blaser rappelle que le Règlement du Conseil d'Établissement est très clair sur les modalités en cas d'égalité et conseille de le suivre en laissant le sort décider.

Mme Clerc demande au candidat présent, M. Laue, de choisir pile ou face. M. Laue choisit le côté face. Le côté face est tiré, **c'est donc M. Laue, de Rolle, qui est désigné.**

Un parent s'étonne que, sur la lettre de convocation, il ait été stipulé que les 5 représentants des parents seraient élus. Mme Clerc répond qu'il s'agissait uniquement d'une proposition. M. Dufour propose que les nouveaux membres du Conseil travaillent sur la modification de la représentation des parents dans le Règlement.

Après l'élection des 5 candidats représentants des parents, voici la liste des **Viennent-Ensuite** :

M. Philippe Roch (17 voix)

Mme Nathalie Andenmatten Berthoud de Vinzel (15 voix)

Mme Angeles Martinez (14 voix)

Mme Anne-Claire Aepli (13 voix)

Mme Susete Ulliel (10 voix)

Mme Mélanie Berthet et Mme Christel Peter (6 voix)

Mme Catherine Safi (4 voix)

Mme Anne-Stéphanie Micello Sobredo et Mme Marina Varlan (3 voix)

Mme Giuisi Caballero (2 voix)

Mme Rosanna Boillat (1 voix)

3.6. Président, Vice-Président et Secrétaire du Conseil d'Établissement (à nommer par tous les membres du Conseil d'Établissement)

M. Dufour annonce que le CODIR propose la candidature de Mme Maryline Clerc comme Présidente. Aucun autre membre ne se propose, elle est donc élue à l'unanimité. Mme Page propose de nommer M. Samuel Dufour en tant que Vice-Président, ce qui ne suscite aucune opposition. Mme Clerc propose Mme Laetitia Gonin comme secrétaire. Aucun autre membre ne se propose, elle est donc élue à l'unanimité.

Au vu de la fonction de Mme Gonin et de l'historique dont elle dispose, la Présidente souhaite lui accorder le droit de parole durant toutes les séances du Conseil. Elle demande si un des membres s'y oppose. Mme Munier estime que ce sujet doit être abordé lors de la prochaine séance. Ce sujet est donc reporté au 19 janvier 2017.

4. Indemnisation des membres (séances et Commissions)

M. Dufour rebondit sur la proposition de Mme Munier et suggère que tous les points suivants, qui ne concernent que les membres du Conseil d'Établissement, soient reportés à la prochaine séance. Cette suggestion ne suscite aucun avis contraire.

5. Création d'une Commission permanente et nomination des membres

Reporté à la prochaine séance.

6. Parole à la Direction de l'Établissement primaire et secondaire de Rolle

M. Blaser a d'ores et déjà pris la parole en début de séance.

7. Prochaine séance : jeudi 19 janvier 2017 à 19h30

Les membres en ont pris note.

8. Divers et propositions individuelles

RAS.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22h10.

Pour le Conseil d'Établissement d'EnJeu

La Présidente



Maryline Clerc

La Secrétaire



Laetitia Gonin

Rolle, le 15 décembre 2016/lg

